

SYLLABUS

Religions et cultures au Moyen Âge : Condamner ou pardonner : l'inquisition, l'Église et les déviances au Moyen Âge, des Patarins aux sorcières (XI^e-XV^e s.)

Trimestre : Automne 2018
Horaire : Mardi – 13h-16h, local C-6143, Pav. 3150, Jean-Brillant
Professeur : Philippe Genequand
Disponibilités : Le mercredi, sur rendez-vous : philippe.genequand@umontreal.ca
Local C-6116, Pav. 3150, Jean-Brillant

Présentation du séminaire

Souvent présenté au grand public comme un repoussoir en ce qui a trait à la liberté individuelle, le Moyen Âge occidental peut apparaître monolithique quand on le compare à nos sociétés contemporaines. Tout le monde était-il pourtant un bon chrétien au Moyen Âge ? Tout le monde croyait-il ? Tout le monde se conformait-il aisément aux règles, aux statuts, aux ordres auxquels chacune et chacun se trouvait en principe confiné ?

A bien y regarder, le contexte social et les réalités vécues s'éloignent sensiblement des images d'Épinal et se font jour des tensions, des nuances, des contestations et des discussions que résume assez mal l'idée d'une période chrétienne qui serait soumise à l'autorité indiscutable de l'Église romaine. Cette dernière dispose pourtant de nombreuses armes, spirituelles et temporelles, pour tenter d'imposer les normes qui lui semblent nécessaires à la vie en société, et il est indiscutable qu'elle en use, parfois avec violence. Elle veut prouver la vérité unique du christianisme face à l'islam et au judaïsme, elle pourchasse les hérétiques et elle s'immisce profondément dans la vie des femmes et des hommes du temps, suivant leurs actions, corrigeant leurs erreurs, imposant ses sacrements, redéfinissant constamment les règles du vivre ensemble.

Ses moyens répressifs sont considérables : excommunication, anathème, procès d'inquisition, bûchers. Pourtant, dans cette marche qui mène sans doute possible vers un contrôle social plus intense alors que les siècles passent, elle développe aussi le volet gracieux de son action : confession et pénitence, pardon et indulgence. La tension apparaît ainsi vive entre la volonté de guider et la nécessité ressentie de punir, entre le souhait du pardon et l'exigence sociale de condamnations exemplaires.

Ce séminaire propose de discuter de ces deux mouvements contradictoires mais complémentaires dont usent l'Église et la société médiévale entre la réforme grégorienne et la fin du XV^e siècle. Il donne l'occasion de réfléchir non seulement sur l'évolution historique mais aussi sur la façon dont elle a été perçue par les historiens récents et moins récents. Les sujets abordés profitent en effet d'une abondante littérature, d'inégale qualité : que de fantasmes à propos de l'inquisition, de l'usage de la torture, des indulgences, des hérésies, des sorcières ! C'est probablement que ces questions ont un écho très actuel et que la tension vécue alors entre la condamnation et la grâce est encore vivace dans la société contemporaine, préoccupée par le contrôle des violences envers les personnes, et terrifiée par la récidive. Condamner et/ou pardonner, la question apparaît finalement très contemporaine.

Lectures suivies

Le cours comprend quatre lectures suivies de sources, commentées et discutées en séance. Il s'agit des ouvrages suivants :

Burchard de Worms, *Corrector sive medicus*, (édité par F. Gagnon), Montréal, mémoire de maîtrise, 2010.

Bernard Gui, *Manuel de l'inquisiteur*, (édité par G. Mollat), Paris, Belles Lettres, 2006.

Nicolas Eymereich, Francesco Peña, *Le manuel des inquisiteurs*, (édité par L. Sala-Molins), Paris, Armand Colin, 2001.

Henri Institoris, Jacques Sprenger (édité par Amand Danet), *Le marteau des sorcières : Malleus maleficarum*, Grenoble, J. Millon, 2009.

Évaluation du séminaire :

L'évaluation de l'enseignement se répartit ainsi :

1. la participation aux discussions sur les lectures (20%)
2. la préparation de quatre brèves présentations orales concernant les lectures communes (4X10%=40%).
3. le travail de session (40%), démontrant la capacité à construire un texte historique. Basé sur l'analyse d'un extrait de l'une des sources lues durant le séminaire.

1. Participation

La participation aux discussions est essentielle pour faire du séminaire un espace d'échanges intellectuels fécond et utile. Pour ce faire, il est demandé de lire attentivement les textes demandés, de prendre des notes à leur propos et de se tenir prêt à répondre à diverses questions les concernant. Il est de plus demandé que les ordinateurs et les appareillages électroniques de communication de tout genre demeurent éteints durant le temps des séances.

2. Brèves présentations orales

A quatre reprises, chacune et chacun est amené(e) à préparer une brève présentation de 10-15 minutes à propos des lectures, de source ou de travaux. Il s'agit, par exemple, de proposer un éclairage sur les auteurs, sur la structure de l'œuvre, de proposer un compte rendu critique, etc. Les présentations permettent de renforcer la connaissance de chaque participant et facilitent la mise en train de la discussion commune.

3. Travail de session

Partant d'un extrait de quelques pages de l'une des sources étudiées et lues en séminaire, le travail de session démontre les capacités de l'étudiant(e) à construire un texte historique, à mettre en perspective un problème et à le résoudre à partir d'une bibliographie adaptée et par un usage cohérent des sources. Le travail compte environ 20 pages (interligne simple, Times New Roman 12), soit environ 60'000 signes, espaces compris.

N.B. : La formulation orale et écrite et la qualité de l'écriture font partie de l'évaluation. Les travaux écrits comprennent une pondération pour la langue qui atteint 20% de leur valeur totale.